

Afrique
Ecobank et Equity Group s'expriment contre les remises de dette
• (Page 02)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Production audiovisuelle

Mediawan s'offre Lagardère Studios

La société de Matthieu Pigasse, Xavier Niel et Pierre-Antoine Capton, compte... • (Page 08)

Anti-Covid

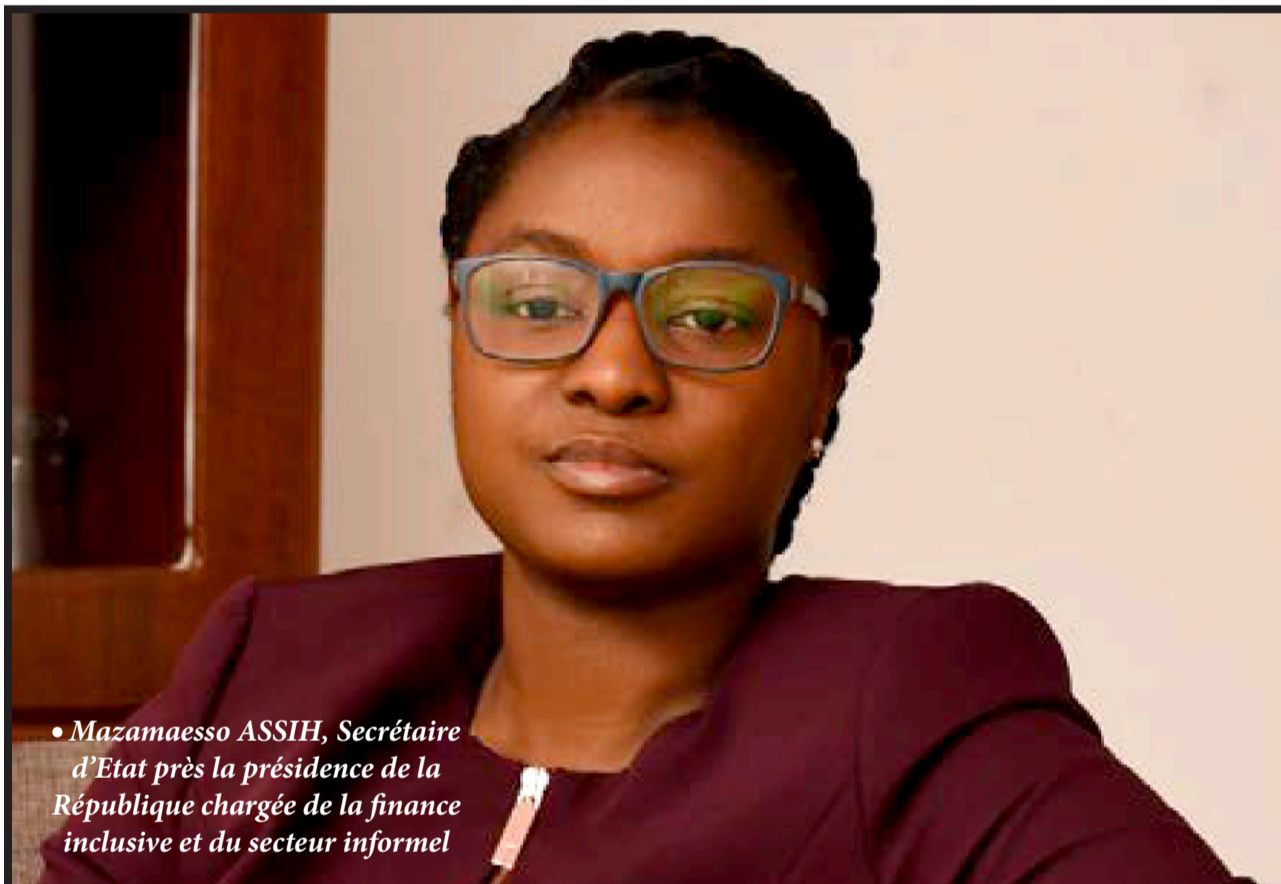
Sanofi confiant pour ses deux potentiels vaccins

Le géant du secteur pharmaceutique affirme avoir de grandes chances... • (Page 08)

MICROFINANCE AU TOGO

Le FNFI appuie ses partenaires

• (Page 03)



• Mazamaesso ASSIH, Secrétaire d'Etat près la présidence de la République chargée de la finance inclusive et du secteur informel

Transport aérien

L'aéroport de Lomé prépare sa réouverture

Les autorités togolaises s'activent pour la réouverture des frontières aériennes... • (Page 04)

Banque

12ème agence de BIA-Togo ouverte à Agoè-Assiyéyé

La Banque Internationale pour l'Afrique (BIA-Togo) continue son expansion sur le territoire... • (Page 03)

S&P Global Ratings

La BAD confirme sa note « AAA »

La notation de crédit 'AAA/A-1+' à court et long terme attribuée à la Banque africaine... • (Page 04)

Transport aérien

Le Ghana milite pour un ciel unique Ouest-africain

Mieux coordonner et améliorer la sécurité globale de l'espace aérien en Afrique de l'Ouest... • (Page 06)



Détournement dans la commande du pétrole • (Page 11)

La LCT saisit le Procureur de la République

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Afrique

Ecobank et Equity Group s'expriment
contre les remises de dette

Les directeurs généraux des groupes Ecobank et Equity Group ont indiqué ne pas être favorables aux remises de dette faites aux pays africains. Une position partagée par plusieurs agences de notation, mais surtout lorsque cela concerne la dette privée internationale.

Les directeurs généraux des groupes bancaires Ecobank Transnational Incorporated (ETI) basé à Lomé, au Togo, et Equity Group basé au Kenya se sont exprimés contre l'hypothèse d'une remise de dette au profit des pays africains. « L'annulation de dette n'est pas utile parce que l'argent que vous devez est l'épargne de quelqu'un d'autre. Lorsque vous allez sur le marché pour emprunter de l'argent, le marché examine votre comportement actuel et passé », a déclaré Ade Ayeyemi (photo), directeur général d'ETI intervenant lundi 22 juin 2020, lors de la conférence virtuelle Bloomberg Invest Global. « Dans une large mesure, l'annulation de dette est une forme de défaut, et essentiellement, il fausse les marchés. Nous devons tous être conscients de ses conséquences imprévues », a fait savoir dans le même contexte James



Mwangi, PDG d'Equity Group Holdings, la plus grande banque du Kenya en termes de valeur boursière. Ces deux commentaires surviennent alors que la Chine, premier créancier bilatéral de l'Afrique, vient d'annoncer qu'elle annulera la dette concessionnelle des pays africains qui échoit au terme de cette année 2020, en guise de contribution à l'initiative du G20 portant sur la suspension du service de la dette au profit des pays les plus pauvres. Cette position est partagée par les plus grandes agences de notation, mais elle concerne davantage la dette privée

internationale des pays africains. Rappelons que le Kenya et plusieurs pays africains où le groupe Ecobank est présent ont commencé à bénéficier de l'initiative du G20 via le Club de Paris (club des créanciers bilatéraux). Il n'est pas exclu que plusieurs autres Etats de la région soient des bénéficiaires de la proposition chinoise. Les banques ont raison de se préoccuper de la gestion de la dette des pays où elles sont présentes. Dans la pratique, ces institutions financières sont souvent appelées à mobiliser des ressources sur le marché international de la dette pour couvrir divers besoins d'exploitation ou d'investissement. Dans ce cadre, elles ont besoin d'avoir une note sur leurs profils d'émetteur qui très souvent dépend aussi de la notation du pays dans lequel se déploient leurs principales activités.

Avec Agence Ecofin



AUX DECIDEURS...

Novissi new look

Suivant le rythme de l'évolution du coronavirus au Togo, le gouvernement a décidé de revoir et d'adapter le programme Novissi à la stratégie de riposte. Une bonne nouvelle ces bénéficiaires a tristés un temps par l'annonce de la suspension quelques jours plutôt.

Pour la nouvelle monture du programme Novissi, le mécanisme est revu et adapté à la stratégie nationale de riposte actualisée qui préconise désormais la mise en place systématique du couvre-feu dans les cantons connaissant de forts taux de contaminations.

Ainsi, Novissi est désormais uniquement déployé dans toutes les parties du territoire où la mesure du couvre-feu sera instaurée. « Seules les personnes déjà inscrites pourront en être bénéficiaires à ce moment », précise le Gouvernement qui invite donc les populations à continuer à s'inscrire au programme en composant afin d'en bénéficier si jamais leur canton devrait être soumis au couvre-feu.

« L'allègement substantiel des restrictions, qui permet aux Togolais de reprendre leurs activités, ne doit pas être perçu comme une autorisation au relâchement, mais plutôt une invitation à une prise de conscience collective de la population sur les dangers de la maladie », conclut l'exécutif.

L'on devrait donc aller vers une application plus localisée du Programme de transfert monétaire, selon les besoins. C'est pourquoi, « le Gouvernement invite donc les populations à continuer à s'inscrire au programme en composant *855# afin d'en bénéficier si jamais leur canton devrait être soumis au couvre-feu » ; d'autant que seules les personnes déjà inscrites pourront donc être bénéficiaires à ce moment.

À ce jour, Novissi représente quelque 11 milliards FCFA, distribués à un peu plus d'un demi-million de citoyens (notamment dans le Grand Lomé et à Tchaoudjo), parmi lesquels 65 % de femmes. Ces transferts ont principalement bénéficié aux revendeur(se)s (40,29 %), couturier(e)s (16,28 %) et aux ménagères (12,44 %).

Mis en place par l'Etat togolais, Novissi est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

• Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Microfinance au Togo

Le FNFI appuie ses partenaires

Au Togo, le Fond national de finance inclusive (FNFI) vient d'initier une série de mesures, destinées à renforcer les capacités de neuf Partenaires de services financiers (PSF) à mieux accompagner les acteurs de l'économie réelle pendant cette période de Covid-19.

● Nicole ESSO

Bonification exceptionnelle, prise en charge d'une partie des intérêts associés aux prêts des PSF, sur les produits FNFI sont entre autres, mesures de soutien mises en place par le FNFI pour renforcer neuf Partenaires de services financiers (PSF) en dépit de la situation sanitaire compliquée, ont poursuivi sans relâche leurs activités d'octroi de crédits en développant des dispositifs adéquats. Cet appui se traduit par une baisse d'un point 1% sur le taux d'intérêt, et une augmentation de 1% de frais de gestion sur les réalisations de tous les produits du Fonds. A travers cette facilité, le Fonds qui a permis d'oc-

troyer plus de 91 milliards FCFA de crédits en 06 ans, veut davantage faciliter l'accès des PSF aux ressources financières à moindre coût et amortir les charges supplémentaires. Ces mesures spécifiques visent ainsi à desserrer un tant soit peu l'étau financier autour de ces partenaires, en ces temps de difficultés économiques liées à la Covid-19 ; pour des acteurs qui « malgré le contexte sanitaire difficile, ont su s'adapter en développant des dispositifs adéquats pour continuer leurs activités d'octroi de crédits aux potentiels », selon le Fonds. Depuis le début du programme à fin mai 2020, le FNFI a permis d'octroyer en tout plus de 91 milliards de FCFA à ses bénéficiaires, comptant

pour plus d'1,74 millions de crédits. Le Fonds National de la Finance Inclusive est une réponse institutionnelle et logistique à la préoccupation du Gouvernement et des acteurs d'assurer un secteur financier inclusif au Togo. Créé par décret N°-2013-080 / PR le FNFI est un établissement public à caractère économique et social, placé sous la tutelle technique du ministère chargé du développement à la base et sous la tutelle financière du ministre chargé des finances. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie. Le Fonds a pour mission de mettre en place, des mécanismes financiers destinés à accompagner les efforts d'inclusion financière de l'Etat au profit des couches vul-

néables. Les attributions du Fonds sont entre autres de renforcer les capacités techniques et financières des prestataires de services financiers de proximité, afin de favoriser l'accès aux services financiers des populations exclues des systèmes de financement classique ; promouvoir et approfondir les articulations entre les banques et les institutions de microfinance au profit de l'augmentation de l'offre en finance inclusive en faveur des agriculteurs, artisans, femmes, jeunes sans emploi etc ; mettre en place des mécanismes pertinents et professionnels de garantie et d'appui favorables aux bénéficiaires et pour la pérennité des institutions de financement décentralisé ; appuyer le développe-



● Mazamaesso ASSIH, Secrétaire d'Etat près la présidence de la République chargée de la finance inclusive et du secteur informel

ment pratique et pragmatique de nouveaux produits innovants intégrant les nouvelles technologies au service du secteur de la finance inclusive. Les ressources du Fonds sont destinées au renforcement des capacités des prestataires des services financiers.

Banque

12ème agence de BIA-Togo ouverte à Agoè-Assiyéyé

La Banque Internationale pour l'Afrique (BIA-Togo) continue son expansion sur le territoire togolais. Le lundi 22 juin 2020, elle a procédé à l'ouverture d'une nouvelle agence dans la banlieue Nord de la capitale togolaise, plus précisément à Agoè-Assiyéyé.

● Vivien ATAKPABEM

Plus de soucis pour les populations de la Commune d'Agoè Nyivé pour leurs opérations bancaires à la BIA Togo. La nouvelle Agence Agoè en face du marché d'Assiyéyé a été inaugurée ce 22 juin 2020 en présence du Directeur Général de la BIA Togo pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Le choix d'Agoè ne s'est pas fait par hasard ; « Faisant de l'inclusion financière une de ses priorités, la BIA Togo veut se



rapprocher de sa clientèle par l'extension de son réseau d'agences. Agoè occupe une place très importante dans nos cœurs et

nous souhaitons que cette nouvelle agence puisse répondre aux attentes de la population et des entreprises qui y sont implan-

tées », a fait savoir Faissal CHAHROUR, Directeur Général de la BIA Togo. La banque dispose en effet de produits et services

qui ciblent aussi bien les entreprises que les particuliers et autres professionnels, et fait de l'inclusion financière l'une

de ses priorités, selon son N°1. Le groupe Attijawafa Bank est présent dans plus de 23 pays à travers le monde.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles. Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Transport aérien

L'aéroport de Lomé prépare sa réouverture

Les autorités togolaises s'activent pour la réouverture des frontières aériennes fermées depuis le 20 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.

● Bernard AFAWOUBO

La pandémie de coronavirus a bouleversé tous les secteurs d'activités dans le monde. Au Togo comme dans plusieurs pays du monde, les frontières sont strictement fermées afin de limiter la propagation du virus. Le gouvernement togolais dans le but de protéger sa population avait annoncé la fermeture des frontières aériennes au trafic passager depuis le 20 mars dernier. Ainsi pour une réouverture dans les normes surtout en termes de protection de la population, d'important travaux de réaménagement sont en cours depuis plusieurs



semaines dans l'ancien terminal de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema en vue de mettre en place un centre moderne de dépistage du Coronavirus. Ceci permettra d'identifier les per-

sonnes porteuses du virus et de les mettre immédiatement en isolement. « Il est prévu d'avoir un laboratoire ultra-moderne très équipé avec du personnel qualifié, ainsi que des dispositions fermes pour

enregistrer à l'avance les passagers et recevoir tout ce qui les concerne » a indiqué Dokissime Lutta-Gnama, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile. Selon le Directeur

de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, il serait « utopique de vouloir attendre Zéro coronavirus avant d'entreprendre les activités aériennes » d'où la nécessité de prendre des mesures énergiques. Par ailleurs, il s'est félicité du travail professionnel qui est en train d'être réalisé. Précisons que d'autres dispositions sont également en train d'être prises pour la désinfecti-

on des appareils, le port des masques à bord et la gestion de toutes les personnes. « La reprise des vols ne doit en aucun cas entraîner une augmentation des contaminations » a conclu Dokissime Lutta-Gnama, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile. Notons que les activités de l'aéroport apportent un plus à l'économie du pays.



S&P Global Ratings

La BAD confirme sa note « AAA »

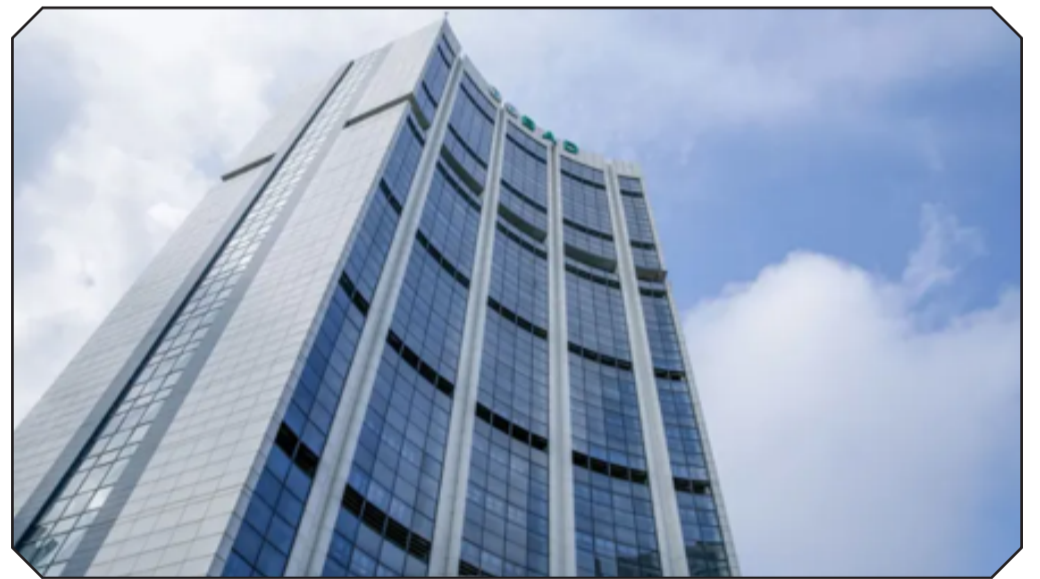
La notation de crédit "AAA/A-1+" à court et long terme attribuée à la Banque africaine de développement, assortie d'une perspective stable a été confirmée le vendredi 19 Juin par l'agence de notation financière S&P Global Ratings.

● Bernard AFAWOUBO

Après évaluation de manière positive le profil de risque de la Banque, l'adéquation de ses fonds propres, la solidarité de sa stratégie de financement et de son niveau de liquidité, le soutien très fort de ses actionnaires ainsi que l'adéquation de son système de gouvernance et de gestion, l'agence de notation financière déclare par conséquent la confirmation de la note "AAA" de la dette à long terme de la Banque africaine de développement. Aussi, elle souligne que l'augmentation historique de 115 milliards de dollars du capital de la Banque, que les actionnaires ont approuvée en octobre 2019, ainsi que

la reconstitution du Fonds africain de développement, le guichet de prêt à taux concessionnel du Groupe de la Banque, en décembre 2019. « La perspective stable de la notation reflète nos prévisions selon lesquelles, au cours des deux prochaines années, la Banque africaine de développement gèrera avec prudence son capital, tout en maintenant un niveau de liquidité élevé assorti à un portefeuille de placement de qualité, et en poursuivant une stratégie de financement solide » a indiqué l'agence à travers un communiqué. En ce qui concerne les prévisions, l'agence prévoit ainsi que les actionnaires continueront à apporter leur soutien en réglant leurs contri-

butions au capital de la Banque selon le calendrier établi, et que la Banque continuera à bénéficier du traitement accordé aux créanciers privilégiés, et à gérer avec prudence la croissance des prêts accordés au secteur privé d'une façon conforme à son mandat. A en croire l'agence de notation financière S&P Global Ratings, la Banque africaine de développement jouera un rôle clé de soutien à la région, en particulier dans le contexte créé par la pandémie de Covid-19. L'institution a approuvé une aide d'urgence d'un montant maximum de 10 milliards de dollars en 2020, dont 6,9 milliards seront financés directement par la Banque et le reste par son guichet



concessionnel. « Nous nous félicitons de la décision prise par l'agence S&P Global Ratings de réaffirmer la notation AAA/A-1+ de la Banque. Cette décision reflète la grande solidité financière de l'institution, sa gestion

prudentielle du risque et la qualité de sa gouvernance, a déclaré le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina. « Nous allons maintenir la Banque à ce niveau d'excellence, avec le plein soutien de tous nos

actionnaires, afin d'apporter à nos pays membres régionaux un appui essentiel en termes de financement, de connaissance et de soutien aux politiques, durant cette période de pandémie de Covid-19 » a-t-il rajouté.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé

Afrique

Les chaînes de valeur agricoles doivent passer au numérique

L'Afrique doit saisir l'opportunité de la pandémie COVID-19 pour approfondir la numérisation des chaînes de valeur agricoles et transformer le secteur, ont déclaré les intervenants lors d'un webinaire organisé conjointement par le Centre d'investissement de la FAO et la Banque africaine de développement.



● Nicole ESSO

Le webinaire, qui s'est tenu le 10 juin, est le premier d'une série en quatre parties sur la transformation de l'agriculture en Afrique grâce à la numérisation. Il a exploré les réponses numériques qui peuvent être rapidement déployées pour remédier aux perturbations des systèmes alimentaires causées par COVID-19. Il a également examiné les exigences de la transformation numérique dans l'agriculture sur le continent. Près de 500 personnes, représentant l'agro-technologie, les télécommunications, les exécutants d'organismes gouvernementaux, les décideurs, les agriculteurs et les partenaires au développement, y ont participé. Les panélistes étaient Wuraola Jinadu, Business Development Manager, Vodacom Business, Nigeria; Myriam Said, conseillère numérique, Cabinet du Premier ministre, Éthiopie; Mao Yohannes, Agence de transformation agricole, Éthiopie; Benito Eliasi, responsable de programme, Confédération des syndicats agricoles de l'Afrique australe, et Chris Lukolyo, responsable pays numérique, Fonds d'équipement des Nations Unies, Ouganda. Ils ont identifié des investissements potentiels pour la transformation numérique de l'agriculture africaine pendant et après COVID-19, allant du profilage numérique des acteurs de la chaîne de valeur aux paiements mobiles et au commerce électronique. Les participants ont également discuté des cadres politiques et réglementaires nécessaires pour l'inclusivité, l'évolutivité et la viabilité, y compris pour la gouvernance et la protection des données, les produits financiers numériques, les systèmes d'identification numérique, les contrats électroniques et les services d'extension électronique. La réunion a proposé le regroupement de services numériques, les défis de l'innovation agro-technologique et les systèmes ouverts pour aider à construire une capacité d'approvisionnement financièrement

viable. «Les efforts doivent être catalysés à la fois sur le front des politiques et des investissements pour la numérisation afin d'aider à rendre les systèmes agroalimentaires plus productifs, plus inclusifs et plus durables à l'avenir», a déclaré Mohamed Manssour, Directeur du Centre d'investissement de la FAO.

Les technologies numériques modifiaient l'économie mondiale

Avant la crise du COVID-19, les technologies numériques modifiaient l'économie mondiale et les systèmes agroalimentaires faisaient partie de cette transformation. «Avec COVID-19, cette tendance s'est accélérée», a noté Manssour. Comme ailleurs, la propagation de COVID-19 a perturbé les systèmes agroalimentaires à travers l'Afrique. Les principales chaînes d'approvisionnement ont été interrompues, les marchés fermés et les mouvements restreints, entraînant des pénuries de main-d'œuvre agricole. Les agriculteurs manquent de saisons de plantation, tandis que les entreprises agroalimentaires sont confrontées à des contraintes de liquidité. La demande de restauration a diminué et les préférences des consommateurs se sont déplacées des aliments hautement périssables, comme les fruits et légumes, la viande et le poisson, vers ceux dont la durée de conservation est plus longue. «Nous devons également utiliser cette vague d'intérêt pour construire des plateformes numériques qui facilitent les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur à des coûts de transaction très réduits», a déclaré Martin Fregene, directeur de l'agriculture et des agro-industries de la Banque. Alors que la pandémie passe progressivement d'une réponse d'urgence à la reprise et à la résilience, il est possible de reconstruire mieux dans le secteur agricole, a déclaré Gerard Sylvester, Responsable des investissements de la FAO, notant que l'inclusion financière changera la

donne dans les communautés rurales. «Nous devons nous assurer que les coûts ne sont pas un obstacle, que les petits agriculteurs peuvent adopter et appliquer des produits de conseil numérique et d'autres connaissances et que le contenu est pertinent, localisé et exploitable.» Ed Mabaya, directeur de la division Agro-business de la Banque, a déclaré que «la croissance démographique, couplée à l'expansion de la classe moyenne, au gonflement des jeunes et à l'évolution des régimes alimentaires pourrait faire grimper la valeur du marché alimentaire africain à 1 billion de dollars d'ici 2030. La croissance des solutions numériques, basées sur les données et basées sur les technologies peut déclencher une nouvelle révolution verte pour l'Afrique, en relevant certains des défis et des contraintes tout au long de la chaîne de valeur, de la fourniture d'intrants au consommateur, a-t-il noté.

La numérisation est essentielle pour le secteur agricole

Dans ses remarques finales, Benjamin Addom, chef d'équipe, TIC pour l'agriculture au Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA), a noté que la numérisation est essentielle pour le secteur agricole en raison de l'impact négatif potentiel de la crise sanitaire sur relance économique et sécurité alimentaire. «Nous devons comprendre le lien entre les solutions et services d'agriculture numérique avec les mégadonnées et les analyses, les modèles commerciaux viables et l'environnement propice requis pour pouvoir réaliser pleinement la numérisation de l'agriculture pendant la reprise et la durabilité», a-t-il déclaré. La Banque africaine de développement a lancé son initiative phare sur l'agriculture numérique lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique en août 2019, dans le but d'aider à créer un environnement propice au déblocage de solutions numériques à travers l'Afrique.

Transport aérien

Le Ghana milite pour un ciel unique Ouest-africain

Mieux coordonner et améliorer la sécurité globale de l'espace aérien en Afrique de l'Ouest. C'est l'objectif visé par le Ghana. Pour ce faire, le pays envisage la mise en œuvre de systèmes communs de communication, de partage de données et de surveillance dans la sous-région. C'est ce qu'a révélé le directeur général de la Ghana civil aviation authority (GCAA), mardi 16 juin dernier à Business24.

Selon Simon Allotey (photo), son pays discute actuellement avec les États sous régionaux, membres de l'ASECNA (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar). Il s'agit de tous les pays francophones de la zone et la Guinée Bissau, à l'exception de la Guinée Conakry. Le Ghana est également en pourparlers avec la Nigerian civil aviation authority (Nava) et la FIR Roberts (composée du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée). « Il s'agit davantage de coordination et de coopération telles que la mise en œuvre de systèmes conjoints », explique le DG de la GCAA. « Un système unique peut fournir un contrôle sur une large zone. Ainsi, au lieu que le



Ghana acquiert son propre système de satellites, et que le Nigeria, Abidjan et la FIR Roberts possèdent également leur propre système, les États pourraient se mutualiser et mettre en œuvre un système qui serait partagé et utilisé par tous », ajoute-t-il. Actuellement, les services de

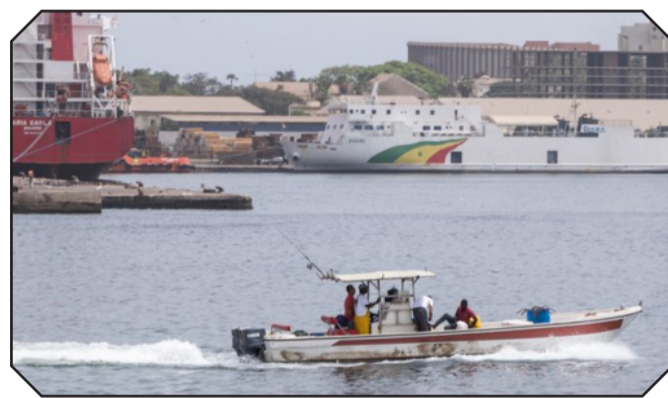
communication, navigation et de surveillance au bénéfice des aéronefs évoluant dans la sous-région sont gérées par certains pays, tandis que d'autres de l'ASECNA ont formé un bloc pour la fourniture continue des services.

News Aero

Sénégal

Trois nouvelles aires marines communautaires protégées

Le Sénégal vient de créer trois nouvelles aires marines communautaires protégées. Cette mesure résulte d'un décret signé le 27 mai 2020 par le chef d'État sénégalais Macky Sall et rendu public le 16 juin 2020.



Le Sénégal ajoute trois nouvelles adresses à sa cartographie d'aires marines communautaires protégées. Le décret portant création de trois autres aires marines communautaires protégées dans le pays a été rendu public le 16 juin 2020. Les textes ont été signés le 27 mai 2020 par le président de la République du Sénégal Macky Sall. Les aires marines communautaires protégées ont été créées à Somone dans le département de Mbour, à Kaalolaal Blouf dans le département de Bignoma et à Gorée, une île située dans la baie de Dakar. Cette île regroupe en un point les communes de Gorée, de Dakar-Plateau, d'Hann/Bel-Air, Thiaroye sur Mer, de Mbao, et de Rufisque). «C'est

l'aboutissement d'un processus inclusif et participatif qui a vu la collaboration de plusieurs acteurs territoriaux», affirme Abdou Karim Sall, le ministre sénégalais de l'Environnement et du Développement durable. Le décret signé par le chef de l'État sénégalais, porte également extension de l'aire marine communautaire protégée du Gandoule. Celle-ci se trouve dans la communauté rurale de Djirnda, dans les îles du Saloum au Sénégal. Avec les nouvelles créations de Somone, de Kaalolaal Blouf et de Gorée, le pays compte désormais un total de 14 aires marines communautaires protégées.

Le rôle des aires marines communautaires protégées

Les nouvelles aires marines communautaires protégées du Sénégal contribueront au développement des initiatives communautaires afin d'assurer une gestion durable des pêcheries et des stocks de poissons. Elles serviront également à préserver et à conserver la biodiversité animale et végétale du pays. Actuellement, la préservation de la ressource halieutique au Sénégal préoccupe les acteurs de la pêche. Les grands chalutiers investissent très souvent ces sanctuaires marins pour s'approvisionner à moindre frais, « avec la complicité des gardiens de ces espaces naturels ». Les espaces de préservation des ressources halieutiques seront gérés par les communautés. «Il sera prochainement mis en place un comité de gestion, composé essentiellement par les communautés. Le gouvernement mobilisera aussi des fonds pour assurer la protection des aires marines communautaires protégées», Abdou Karim Sall, le ministre sénégalais de l'Environnement et du Développement durable.

Afrik21

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↓ -0,09 %

Variation annuelle ↓ -15,55 %

N° 119

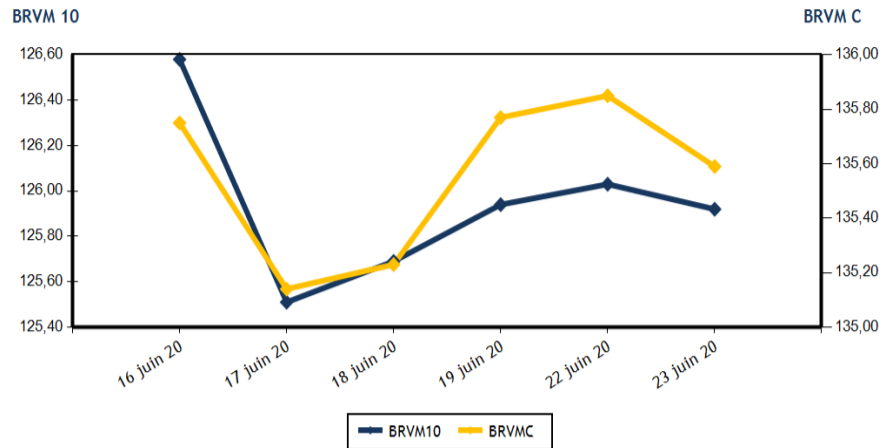
mardi 23 juin 2020

Site : www.brvm.org

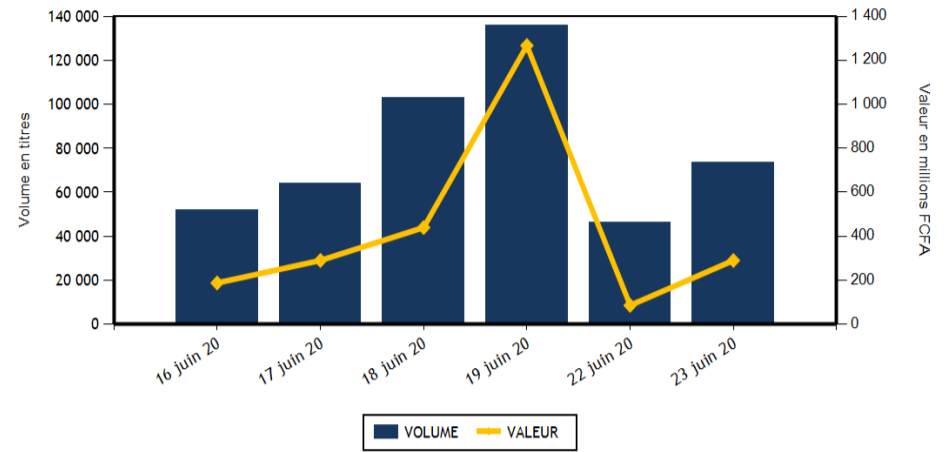
Variation Jour ↓ -0,19 %

Variation annuelle ↓ -14,85 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 073 923 496 741	-0,19 %
Volume échangé (Actions & Droits)	73 604	59,11 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	289 985 989	242,98 %
Nombre de titres transigés	33	-13,16 %
Nombre de titres en hausse	8	0,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-7,69 %
Nombre de titres inchangés	13	-23,53 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 144 732 395 060	0,00 %
Volume échangé	0	-100,00 %
Valeur transigée (FCFA)	0	-100,00 %
Nombre de titres transigés	0	-100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	1 895	5,28 %	-26,55 %
NESTLE CI (NTLC)	355	2,90 %	-10,13 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	245	2,08 %	32,43 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 275	1,59 %	-26,09 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 080	0,47 %	-13,60 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	800	-3,03 %	26,98 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	420	-2,33 %	-3,45 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 900	-2,26 %	-7,14 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 900	-1,27 %	-39,72 %
SAPH CI (SPHC)	1 100	-0,90 %	-16,03 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	34,29	0,18 %	-8,95 %	6 503	5 820 005	65,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	396,52	0,01 %	-19,96 %	25 010	246 500 980	8,29
BRVM - FINANCES	15	54,41	-0,46 %	-10,79 %	29 574	24 880 264	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	0,00 %	-6,51 %	65	91 000	8,12
BRVM - AGRICULTURE	5	65,58	1,75 %	-23,64 %	11 424	11 805 320	6,24
BRVM - DISTRIBUTION	7	225,07	-0,68 %	-11,13 %	1 028	888 420	10,72
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	0,00 %	-4,08 %	0	0	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,12	
Taux de rendement moyen du marché	9,74	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,51	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	68	
Volume moyen annuel par séance	2 633,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	3 953 111,11	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,30	
Ratio moyen de satisfaction	38,05	
Ratio moyen de tendance	1 151,40	
Ratio moyen de couverture	8,69	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,16	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 22 66 85 / 86 - Fax : +225 20 22 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

Production audiovisuelle

Mediawan s'offre Lagardère Studios

La société de Matthieu Pigasse, Xavier Niel et Pierre-Antoine Capton, compte devenir le champion européen de la production audiovisuelle. Les fondateurs annoncent le lancement d'une OPA pour se concentrer sur la croissance externe.

Nouvelle offensive sur le marché de la production audiovisuelle européenne. Matthieu Pigasse, cofondateur en 2015 de la société de production Mediawan aux côtés de l'entrepreneur Xavier Niel et Pierre-Antoine Capton, a annoncé la création d'une nouvelle structure, baptisée Mediawan Alliance. Cette dernière doit lancer une OPA (offre publique d'achat) sur le groupe historique Mediawan afin d'en prendre le contrôle exécutif. Mais aussi afin de conduire davantage le groupe vers une stratégie de croissance externe, à l'heure de la consolidation du marché. «L'objectif de ce big bang est très simple, créer le leader européen des contenus en faisant une succession d'opérations très importantes», a déclaré à l'AFP Matthieu Pigasse. Mediawan Alliance est soutenue par la mutuelle MACSF et le fonds d'investissement KKR. Avec



elle, ils vont d'abord lancer une OPA (offre publique d'achat) sur Mediawan. Par ailleurs, via KKR, elle va obtenir une participation de 25% dans le producteur allemand Leonine. L'OPA devrait être lancée en juillet, au prix de 12 euros par action, soit une prime de 42% par rapport à la clôture de vendredi, ce qui valorise l'entreprise autour de 400 millions

d'euros. Le seuil de réussite est fixé à 55% du capital, sachant que les fondateurs et MACSF contrôlent déjà ensemble 27% des parts. «Jusqu'à présent nous (les trois fondateurs, NDLR) avions 20% des parts de Mediawan et pas de contrôle exclusif. Si l'offre publique aboutit, ce sera le cas», fait valoir Xavier Niel.

Acquisitions en rafales

Mais cette OPA n'est qu'une entrée en matière pour le trio d'associés, qui a déjà fait de Mediawan un champion de la production de fiction télé en France à coup d'acquisitions, dont celle du groupe AB en 2017, puis de certaines activités d'Europacorp (le groupe de Luc Besson) et du producteur des «Bracelets

rouges» en 2018, avant de mettre un pied en Italie début 2019 en rachetant Palomar, le producteur de «Commissaire Montalbano» et de la série «Le nom de la rose». En effet, ils annoncent lundi plusieurs nouvelles acquisitions. Tout d'abord, Mediawan Alliance va racheter à Pierre-Antoine Capton sa propre société de production, baptisée Troisième Oeil, qui fabrique des émissions dites de flux, comme le magazine de France 5 «C à vous», «Le grand Echiquier» (France 2) ou «Zemmour et Naulleau» (Paris Première). Et, parallèlement, Mediawan a fait une offre ferme au groupe Lagardère pour sa filiale de production audiovisuelle Lagardère Studios, qu'Arnaud Lagardère cherchait à vendre depuis un moment. Mediawan met sur la table jusqu'à 100 millions d'euros pour racheter cette filiale présente dans quatre pays (France, Finlande, Espagne et Pays-Bas)

et au riche catalogue, qui va de la série «Joséphine Ange Gardien», sur TF1, à «The Eddy», la dernière création de Damien Chazelle, et le documentaire «Grégory», tous deux sortis sur Netflix. Enfin, Mediawan a «acquis une participation majoritaire dans Good Mood», un producteur de télévision espagnol, surtout présent dans les séries, pour une somme non précisée. Ces différentes opérations, qui devraient être bouclées d'ici septembre-octobre (certaines nécessitent le feu vert des autorités de la concurrence) vont permettre à Mediawan de doubler de taille et de tracer de nouveaux axes de croissance : «Mediawan s'ouvre à une nouvelle activité, la production d'émissions de flux, et nous allons pouvoir développer des coproductions à l'échelle européenne», fait valoir Pierre-Antoine Capton.

Latribune.fr

Anti-Covid

Sanofi confiant pour ses deux potentiels vaccins

Le géant du secteur pharmaceutique affirme avoir de grandes chances de fournir un vaccin contre le Covid-19 dans le courant de l'année 2021. Malgré un retard certain sur la concurrence, Sanofi se voit comme l'acteur le mieux placé pour gagner la course contre la maladie.



Sanofi ne cache pas sa confiance. Le laboratoire pharmaceutique s'estime même très bien placé pour produire un vaccin contre le Covid-19 fiable et disponible en grandes quantités, alors que la concurrence fait rage dans le secteur. Sanofi serait prêt à saluer la réussite d'un laboratoire qui offrirait un vaccin efficace et sûr, mais «il y a des fortes chances que cela n'arrive pas. Nous sommes un peu plus lents mais nous sommes plus susceptibles de réussir», a assuré son directeur général Paul Hudson lors d'un point presse en amont d'une journée dédiée aux investisseurs mardi. Sanofi, l'un des principaux producteurs de vaccins, travaille au développement de deux vaccins contre le Covid-19, attendus courant 2021. L'un, développé avec le britannique GSK, utilise la technologie

dite de l'ADN recombinant, déjà utilisée pour un vaccin antigréppal. Il devrait faire l'objet d'essais cliniques en septembre et être disponible au premier semestre de 2021, un peu plus tôt que ce qu'avait initialement annoncé Sanofi. Le groupe dit pouvoir produire jusqu'à un milliard de doses par an. Sanofi collabore également avec l'entreprise de biotechnologie Translate Bio pour un vaccin basé sur la technologie de l'ARN messager. Le laboratoire prévoit de débiter une étude clinique de phase I d'ici à la fin de l'année et, en cas de données positives, d'obtenir l'approbation au deuxième semestre de l'an prochain pour une capacité de production comprise entre 90 et 360 millions de doses par an.

70% de chances de fournir un vaccin efficace

D'autres laboratoires ont déjà débuté les essais cliniques, dont la biotech américaine Moderna, qui veut entrer dans sa troisième (la toute dernière) phase en juillet. Le géant britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford disent de leur côté attendre des résultats cet automne sur l'efficacité du vaccin qu'ils développent conjointement. Interrogé sur ce retard apparent par rapport à ses concurrents, M. Hudson s'est voulu confiant. «Nous sommes le seul vaccin dans la course qui offre une plateforme prouvée, qui fonctionne à grande échelle», a-t-il affirmé à propos de la technologie de l'ADN recombinant : «notre probabilité d'obtenir une efficacité (du vaccin, NDLR) de plus de 70% est probablement supérieure à celle de qui que ce soit d'autre». Sanofi, qui avait suscité l'indignation au mois de mai en évoquant la possibilité de servir en premier les Etats-Unis, a redit vouloir rendre son potentiel vaccin disponible à tous. «Nous faisons des vaccins en Europe et nous en faisons aux Etats-Unis, donc nous anticipons que nous aurons des vaccins disponibles au même moment sur plusieurs marchés», a assuré M. Hudson.

Capital.fr

Marché

Swisscom se lance dans les téléphones d'occasion

Le géant des télécoms se lance dans la vente de téléphones reconditionnés. Ces derniers permettraient notamment d'éviter jusqu'à 75% d'émission par rapport à l'achat d'un nouvel appareil.



Swisscom se lance sur le marché des téléphones d'occasion. Dès à présent, l'opérateur propose des téléphones reconditionnés grâce à un partenariat avec Re-commerce Suisse, a-t-il indiqué dans un communiqué lundi. Swisscom souhaite ainsi faire d'une pierre deux coups: agir pour l'environnement et proposer des téléphones moins chers à ses clients. Un smartphone reconditionné permet ainsi d'éviter jusqu'à 75% d'émission par rapport à l'achat d'un nouvel appareil, précise le communiqué. De plus, le client bénéficie d'une remise qui peut aller jusqu'à 70% par rapport au prix du même modèle neuf.

Nouvelle garantie de 12 mois

Pour cette nouvelle offre, Swisscom s'est associé à Re-commerce suisse, spécialisé dans la reprise, le reconditionnement et la revente de téléphones d'occasion. Le reconditionnement implique d'effacer les données de l'ancien propriétaire, de réinitialiser l'appareil et de vérifier son fonctionnement. Les téléphones ainsi rafraîchis bénéficient d'une nouvelle garantie de 12 mois. Trois modèles d'Apple sont pour l'instant proposés sur la boutique en ligne de Swisscom, dont l'iPhone 6S et l'iPhone X. « Nous commençons tout d'abord avec une petite quantité et continuons à développer notre offre. L'offre dépend également du nombre d'appareils que nous recevons via notre propre programme Buyback

», a expliqué Alicia Richon, porte-parole de Swisscom. La vente de téléphones d'occasion permet également d'« atteindre de nouveaux segments de clientèle », explique-t-elle.

« Montant à quatre chiffres »

La vente de téléphones reconditionnés existe depuis quelque temps en Suisse, certains fabricants, comme Apple, exploitent ce filon depuis plusieurs années. Des opérateurs, comme Mobilezone, ou des boutiques en ligne, comme Digitec-Galaxus, se sont également lancés sur ce marché. « Nous proposons des téléphones reconditionnés depuis l'année dernière et nous enregistrons une forte croissance sur ce segment », a indiqué à AWP Alex Hämmerli, porte-parole de Digitec Galaxus. Depuis janvier, les ventes d'appareils d'occasion ont totalisé un montant à quatre chiffres, a-t-il précisé. Du côté de Sunrise, la possibilité d'acheter des téléphones d'occasion dans ses propres points de vente est actuellement à l'étude, a indiqué un porte-parole. L'opérateur zurichois collabore déjà avec la plateforme vendre.ch à cet égard.

(ats/Le Matin)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Session du Comité des forêts de la FAO et Semaine mondiale des forêts	22 au 26 juin 2020	Rome (Italie)	Néant
14e réunion annuelle de la Revue économique portugaise 2020	3 juil. Au 5 juil	Porto, Portugal	Néant
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
Deuxième édition de la foire du Made in Côte d'Ivoire	22 au 26 juillet 2020	Abidjan Côte d'Ivoire	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Les astres ne vous faisant pas de cadeau cette fois-ci, soyez très circonspect dans le choix des affaires à traiter. Ne vous jetez pas dans des trafics illicites ou des entreprises à la limite de la légalité. Toute entorse aux lois pourrait vous être préjudiciable à plus ou moins longue échéance. Sachez aussi qu'il y a des moments où votre instinct est capable de vous jouer de mauvais tours ; ne vous fiez pas trop à lui en ce moment !

Taureau : Journée facile et sans souci en ce qui concerne les finances. Mercure vous soufflera de bonnes idées pour améliorer vos revenus ou votre gestion. Vénus, de son côté, vous vaudra une bonne dose de chance.

Gémeaux : Vous verrez loin en matière financière ! Eh oui, vous élaborerez une stratégie à long terme afin de consolider progressivement votre situation matérielle, grâce à d'habiles placements. Voilà qui devrait donner d'excellents résultats. De plus, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables.

Cancer : Vous avez beau ne pas accorder trop d'importance aux questions matérielles et avoir l'habitude d'une gestion fantaisiste, soyez tout de même vigilant cette fois si vous ne voulez pas vous retrouver en trop mauvaise posture. Les présentes dispositions de Pluton n'augurent rien de bon. Rentrées d'argent différées, rappel d'impayés... voilà ce qui guettera les plus malchanceux. Montrez-vous économe pour parer à de telles éventualités.

Lion : Vous aurez un objectif majeur : accroître vos revenus. Grâce au soutien de Mercure, vous pourrez effectuer d'excellents placements à long terme. Les opérations boursières seront très favorisées.

Vierge : Attention ! L'influence de la planète Saturne mal aspectée pourrait vous causer quelques difficultés financières. Ne commettez pas d'imprudences sur ce plan, soit en péchant par excès d'optimisme, soit en prenant des risques excessifs.

Balance : Certaines situations très inconfortables vont enfin se débloquer. Si vous aviez de graves ennuis financiers dernièrement, vous commenceriez à entrevoir des solutions à ces problèmes. Mais soyez encore très vigilant quant à vos dépenses.

Scorpion : Le domaine pécuniaire sera le champ d'action où l'impact négatif de Pluton pourra se faire le plus sentir. Attention à ne pas vous lancer dans des opérations financières au-dessus de vos moyens : vous ne vous en sortirez pas. Pour quelques natifs surendettés, la journée risque d'être marquée par des visites d'huisiers.

Sagittaire : Voilà une journée tout à fait favorable pour envisager de lourdes dépenses concernant votre logement. Vous aurez des idées claires et judicieuses. Mais les astres ne seront pas favorables à un achat ou une rénovation importante dans l'immédiat. Il faudra attendre quelques semaines encore. Profitez de ce délai imposé pour peaufiner votre stratégie de financement, en essayant de prévoir l'imprévisible. Ne calculez pas trop juste, accordez-vous une bonne marge de manœuvre.

Capricorne : Soyez très prudent dans vos dépenses si vous voulez éviter des surprises désagréables ; vous risquez, en effet, de vous laisser entraîner à mener un train de vie nettement au-dessus de vos réelles possibilités.

Verseau : De nombreux bouleversements financiers tout à fait imprévisibles pourraient vous faire perdre beaucoup d'argent. Aussi, si vous tenez absolument à spéculer, prenez au moins l'avis de spécialistes, qui vous éviteront peut-être des placements hasardeux.

Poissons : Les influx planétaires de la journée vous seront bénéfiques à plusieurs titres, et il s'agira d'en profiter au maximum. Vous jouerez de bonnes chances dans le maniement de l'argent et les spéculations en général. L'investissement immobilier ainsi que les jeux de hasard seront favorisés.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Éviter les contacts étroits des personnes qui présentent des « signes respiratoires tels que toux ou éternuements »



Se laver fréquemment les mains



Couvrir votre bouche et votre nez lors des éternuements



Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche



Éviter les situations de grand rassemblement dans une atmosphère confinée (concert, spectacle, etc.)



Restez chez vous, pratiquez une hygiène respiratoire et des mains en cas de signes respiratoires légers



Si vous avez de la fièvre, de la toux et de l'essoufflement, appelez votre médecin qui vous indiquera la conduite à tenir



Sauf nécessité absolue, éviter tout voyage en zone de Covid-19 déclarée



Associer le port des masques à un lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages



Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler le numéro vert du Ministère de la santé suivant :

22 22 20 73 / 91 67 42 42

Comité d'Hygiène,
Santé et Sécurité au travail (CHSST) / BOAD

Détournement dans la commande du pétrole

La LCT saisit le Procureur de la République

Par le biais d'une lettre en date du lundi 22 juin 2020, Emmanuel Yao H. SOGADJI, président de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) saisit le Procureur de la République et demande l'ouverture d'une enquête sur les supposés détournements dans la commande du pétrole au Togo et du programme Novissi. Lire la lettre de la LCT au procureur de la République.

Lomé le, 22 Juin 2020

Lettre ouverte à Monsieur le Procureur de la République
Le président

A

Monsieur le Procureur de
la République, LOME

Objet : Détournements dans la commande du pétrole au Togo et du programme Novissi

Monsieur le Procureur,

La corruption est un phénomène qui s'installe là où le terrain est propice. Aussi longtemps que les différents cas de corruption bénéficient du silence de ceux ou de celles qui ont la charge de la déloger, toutes les portes resteront ouvertes à la corruption si les auteurs bénéficient de l'impunité la plus totale, entendu que le crime nourrit l'impunité et l'impunité se nourrit du silence. La corruption, c'est parce qu'elle gangrène le développement sur tous les plans et sous toutes ses formes qu'il faut s'attaquer à elle en mettant des gardes fous et des institutions fiables, crédibles et opérationnelles en place. Combattre la corruption devant être l'affaire de tous et de chacun dans toute société qui se veut une vie harmonieuse, nous devons défendre et renforcer les valeurs éthiques dans toute société. C'est pour ces raisons que notre organisation ne cesse d'attirer votre attention sur des cas de corruption révélés dans le pays par des journaux de la place.

En effet, le bihebdomadaire « L'Alternative » dans sa parution numéro 879 du 9 juin 2020, a rendu public un article intitulé : « Importation du pétrole/les dessous d'un grand scandale ». Le même article a souligné, avec forts détails, les rouages des importations de ce produit très stratégique qu'est le pétrole. Au vu des différents développements, nous constatons avec grand regret que des détournements de faramineuses sommes seraient organisés par la coordination du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPP) depuis plusieurs années. Des centaines de milliards seraient indûment empochés par les personnes mises en cause dont les sieurs Francis Adjakly (l'ancien président du Comité), Fabrice Adjakly (son fils) et les sociétés Management Hydrocarbure et Terim Consult (les deux appartenant au père et au fils) et une autre société suisse, dénommée Vitol. Le Quotidien Liberté dans sa parution numéro 3167 du 15 juin 2020 titre : « Le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPP) dégage un bénéfice de plus de 3.5 milliards par an ».

Monsieur le Procureur, il s'agit pour nous d'un scandale de plus, et ce sont là des informations qui ne doivent pas vous laisser indifférent, en votre qualité de Procureur de la République, représentant et protecteur de la société !

L'autre scandale sur lequel s'interroge notre organisation est celui lié à la gestion du programme de transfert monétaire. Mis en place par l'Etat, ce programme « Novissi » visait à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. L'hebdomadaire togolais d'informations « LE CORRECTEUR », dans sa parution du 16 juin 2020 titre : « Togo, programme Novissi, l'autre scandale de la république : plus de 11 milliards évaporés. 4 larcins appréhendés pour couvrir le crime ». Dans son bilan, dame Katanga de l'ANADEB a avancé qu'au total onze milliards trois cent quatorze millions deux cent quatre-vingt et un mille huit cent soixante-quinze (11.314.281.875) francs CFA ont été octroyés à 566.567 bénéficiaires dans le Grand Lomé et le Tchaoudjo.

Monsieur le Procureur, nous estimons qu'une enquête sérieuse doit être diligen-

tée afin de situer l'opinion nationale sur l'orthodoxie de la gestion des fonds alloués audit programme.

La force judiciaire que vous incarnez vous oblige, Monsieur le Procureur à vous saisir de ces deux affaires pour situer le peuple togolais au nom duquel vous siégez. Le Ministère public doit éclairer les citoyens. Les citoyens

veulent, au moins pour une fois, savoir sur la véracité de ces informations qui s'analysent en de véritables crimes et scandales financiers, avec de réelles et fâcheuses conséquences sur l'économie de du Togo, et la loi vous y oblige.

Aux termes des dispositions des articles 11, 13, 15, 31, 32 et 34 de la Loi 83-1 du 2 mars 1983 instituant Code de procédure pénale en République du Togo, vous avez pleine compétence et pouvoir pour mettre en mouvement toute action tendant à rechercher les preuves et les auteurs d'une infraction à la loi pénale, en l'espèce des vols, détournements et crimes économique.

Art. 11- La police judiciaire est exercée sous la direction du Procureur de la République et des Juges agissant comme membres du Ministère public, par les Officiers et agents de Police Judiciaire et par les fonctionnaires et agents auxquels sont attribuées par la loi certaines fonctions de police judiciaire.

Art. 13 - Elle est chargée suivant les distinctions établies au présent Titre, de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs tant qu'une information n'est pas ouverte.

Art. 15 - Ont qualité d'Officier de police judiciaire :

1°) Le Procureur de la République et ses substituts...

Art. 31 - Le Procureur de la République représente en personne ou par ses substituts le Ministère public près le Tribunal de première instance.

Art. 32 - Le Procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner. En cas de classement sans suite, il avise le plaignant et lui fait connaître le motif de ce classement.

Art. 34 - Le Procureur de la République procède ou fait procéder à tous actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des infractions à la loi pénale.

A cette fin, il dirige l'activité des officiers et agent de la police judiciaire de son ressort.

C'est pourquoi la Ligue des Consommateurs du Togo vous prie, et comme l'exige votre mission d'ailleurs, de bien vouloir ouvrir une information judiciaire sérieuse en vue de situer les responsabilités dans ces affaires. L'indépendance et la crédibilité de la responsabilité que vous incarnée, ainsi que celles de la justice en dépendent. Nous ne doutons d'aucun instant du niveau élevé de votre courage et de volonté à lutter contre la corruption. Espérant que vous mesurerez l'importance et la portée de ces affaires pour ouvrir une information judiciaire, la ligue des consommateurs du Togo vous rassure de son soutien et de sa constante disponibilité.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le LCT

Le Président,
Emmanuel Yao H. SOGADJI



Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE,
DES ARTS ET DE LA CULTURE
- ISMAC



VACANCES

Utiles

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

PIANO - GUITARE - BATTERIE - TROMPETTE
TROMBONE - SAXOPHONE - FLÛTES - PERCUSSION
SOLFÈGE - TECHNIQUE DE CHANT ET AUTRES
FAITES DE VOS ENFANTS DES MUSICIENS !

FRAIS | OPTIONS

40.000 FR\$

PAIEMENT PAR TRANCHE

- 10000FR\$ À L'INSCRIPTION
- 15000FR\$ LE 15 AOÛT
- 15000 FR\$ LE 15 SEPTEMBRE

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

**A PARTIR DU
21 JUIN**

DURÉE DES COURS

**15 JUILLET
AU 15 OCTOBRE
DU LUNDI AU DIMANCHE**

CONTACTS : +228 90 77 18 29 / 90 10 17 70 / 90 87 36 47 / 97 09 56 27

ISMAC : FACE CAMP MILITAIRE D'ADIDOGOMÉ DERRIÈRE
L'ANCIEN COLLÈGE ESSOR